

Bulletin Municipal

Ftè 2025

Viala du Tarn

vialadutarn.fr



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat - civil

Informations pratiques

Pages OCCITANES

Un biface paléolithique dans la commune

Coup de phare sur le bilan de la mandature 2020-2026

Informations générales

Promotion GR 736

Atelier informatique débutant

Transfert des compétences eau-potable, assainissement

Rappel annuel des risques encourus à proximité des ouvrages hydrauliques

Evolution de la quantité des déchets ménagers

Les Obligations Légales de Débroussaillage

Paielement dernière facture du service de l'eau

La vie des villages

Le Viala du Tarn en fête

Vie associative

Ont contribué à cette publication :

- **Pour les textes :**
 - Martine WILLAUME, Bernadette SALVAT, Rémi AZEMAR, Gérard DESCOTTE.
 - Associations : La bibliothèque, Le FEP, Le Dépanneur, Les petits pêcheurs Muse et Raspes, L'ASES, Pétanque
- **Pour les photos :** Bernadette SALVAT, Les Associations.
- **Comité de lecture :** Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS.



Le mot du Maire

L'approche des élections municipales de mars 2026 marque l'entrée dans une période préélectorale de six mois, durant laquelle les collectivités doivent encadrer strictement leur communication. Le début de la période préélectorale a été fixé au 1^{er} septembre 2025 par le législateur. Dans ce contexte le présent bulletin municipal sera la dernière publication de la mandature car je tenais à vous présenter sans contrainte de communication et en toute légalité le bilan de l'équipe municipale. Pour tous ceux qui voudront en prendre connaissance vous le trouverez avec force détails dans les pages qui suivent.

Mais pour cet ultime édito j'ai retenu trois faits marquants récents que j'ai le plaisir de partager avec vous tous.

J'évoquerai tout d'abord la haute distinction décernée à Martine WILLAUME, notre attachée de mairie, qui vient d'être nommée chevalier de l'ordre national du Mérite par décret de Monsieur le président de la République, grand maître des ordres nationaux. Cette reconnaissance de la nation vient récompenser les services distingués que Martine WILLAUME a rendus par son activité professionnelle. Je suis heureux avec l'ensemble des conseillers municipaux de lui adresser tous nos compliments et nos plus vives félicitations.

Ensuite bien entendu je n'oublie pas l'auberge qui vient de rouvrir après une période bien trop longue de fermeture pour travaux, j'en conviens. Ce projet de réhabilitation lancé en octobre 2023, qui a mobilisé l'équipe municipale, offre aujourd'hui à l'ensemble des habitants et visiteurs de notre commune un lieu de rencontre et de partage, convivial, chaleureux, accueillant. Lieu emblématique qui renaît sous la houlette d'Hélène et de Jean-Marie à qui nous souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de succès. Notre ambition c'est que l'auberge réponde à vos attentes en contribuant au maintien et à l'animation du lien social, l'oxygène de la vie dans notre ruralité, en insufflant je le souhaite, un nouveau dynamisme au sein de notre communauté. Notre ambition aussi c'est que l'auberge joue pleinement son rôle d'étape pour les marcheurs du GR736. Notre ambition, enfin, c'est que l'auberge soit connue et reconnue par la clientèle de passage pour sa cuisine de terroir à base de produits locaux disponibles sur notre territoire.

Enfin je tenais à rendre hommage et à adresser toutes mes félicitations à « La Ferme d'Ambias » qui a organisé une journée porte ouverte le dimanche 22 juin, pour inaugurer sa nouvelle fromagerie.

« La Ferme d'Ambias », qui emploie une dizaine de salariés et fait partie des acteurs majeurs de notre territoire, contribue par son dynamisme, son sens du développement économique, au rayonnement de notre commune. Porteuse d'un savoir-faire dans la transformation de nos produits locaux, elle est aussi un acteur du savoir bien manger.

Aujourd'hui Mathieu et Olivier, représentent la 6^{ème} génération qui exploite « La Ferme d'Ambias ». Toutes ces générations qui se sont succédées ont su perpétuer l'ADN familial caractérisé par une innovation constante et une diversification dans le développement de la ferme et toujours dans le cadre d'une culture raisonnée. Dans l'élevage des ovins d'abord, dans la production des truites ensuite, puis dans la production de fromage avec son produit phare la tome d'Ambias, dans l'élevage des cochons en plein air, dans les bovins avec la race « Aubrac » et plus récemment dans la volaille. Elles ont acquis ce savoir-faire et l'ont perpétué pour transformer ces produits garantis produits du terroir, et ce n'est pas qu'un slogan, pour la plus grande satisfaction de leurs très nombreux clients.

Cette nouvelle fromagerie, plus adaptée aux exigences de production, démontre leur volonté de perpétuer ce dynamisme familial en s'inscrivant dans les pas de Anne-Marie et de Jean- Claude qui ont su leur faire partager notamment la valeur travail, essentielle pour réussir et pourtant mise à mal aujourd'hui.

Grâce à cela et dans le même esprit ils préparent ainsi la suite de leur action avec l'arrivée de la génération montante. Et au travers de cette aventure humaine ils apportent la preuve que les agriculteurs, sont des acteurs économiques indispensables de notre ruralité.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Gérard DESCOTTE

1 - Etat – civil 2025

Dont la mairie a été concernée ou informée.

Toute omission ou erreur sur l'état civil des personnes seraient involontaires de notre part avec nos excuses.

NAISSANCES

Sont venus au monde,

- **Grégoire ROBIN EYRAUD** né le 1^{er} avril 2025 à Saint-Affrique, fils de Guillaume ROBIN et de Noémie EYRAUD domiciliés 132 rue Antoine Combettes à Coudols
- **Magnolia TOUVET VERON** née le 30 avril 2025 à Millau, fille de Arnaud TOUVET et de Maria, Gabriela VERON domiciliés 230 chemin du Roucous au Roucous
- **Gaïa, Daphné, Jeanne SÉGUÉLA** née le 14 juin à Saint-Affrique, fille de Olivier LEBLANC et de Lucie SÉGUÉLA domiciliés 87 place de la Petite Fontaine au Viala du Tarn.

Longue et Heureuse vie aux nouveaux nés et Félicitations aux parents !

PARRAINAGE CIVIL

A été parrainé,

- ◆ **Albin, Claude, Olivier BARDY** le 1^{er} février 2025, fils de Rémi BARDY et de Emilie OSTYN domiciliés 42 rue André Arlès au Viala du Tarn
Parrain : Samuel BARDY (Le Puget Le Fraysse (81)
Marraine : Léa OSTYN (Mantes-la-Jolie (78).

Félicitations à tous !

MARIAGES

Se sont unis,

- ✚ **ROBIN Guillaume et EYRAUD Noémie** le 22 février 2025, domiciliés 132 rue Antoine Combettes à Coudols
- ✚ **LACOMBE Jean-Baptiste et GAUBERT Sarah** le 7 juin 2025, domiciliés 118 place de Valencas à Valencas.

Félicitations et Vœux de bonheur à eux !

DECES

Nous ont quittés,

- **POLLET Guy** le 9 janvier 2025 à Millau, veuf de JAUBERT Marie-Louise (La Pendarie de Coudols), 95 ans
- **BOUDES Raymonde** le 14 mars 2025 à Olemps, épouse de CAUBEL Marcel (Ladepeyre), 89 ans
- **CARRAT Yvonne** le 28 mars 2025 à Saint Rome de Tarn, veuve de FOURNIER Maurice (Crozefonds-St Rome de Tarn), 87 ans
- **FOURCADIER Solange** le 30 avril 2025 à Rivière sur Tarn, épouse de AUZUECH Claude (Ladepeyre), 93 ans
- **VAYSETTES René** le 16 mai 2025 à Quint-Fonsegrives (31), époux de JILIBERT Odette (Viala du Tarn), 96 ans
- **DEVESA Georges** le 20 juillet 2025 à Toulon (83), époux de DURRUTY Monique (Six Four les Plages) 82 ans.

Sincères condoléances aux familles et proches dans la peine.

2 - Informations pratiques

Site internet municipal : vialadutarn.fr

Carte grise, carte d'identité, passeport : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.

Pour l'obtention d'une carte grise la démarche est la suivante :

- En ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Après d'un garagiste agréé.

Bienvenue sur le site officiel de la commune du
VIALA DU TARN
Département de l'Aveyron - Région Occitanie

NOUS JOINDRE

LA COMMUNE LA MAIRIE ENFANCE SCOLARITÉ VIE PRATIQUE VIE ECONOMIQUE VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes ici : Mairie Viala du Tarn

ACTUALITÉS

AGENDA

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST ROME DE TARN

lundi 11 mai 2020
à partir du lundi 11 mai. jours et horaires cliquez sur les liens ci après.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Précédent Suivant Retour

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SITUATION GÉOGRAPHIQUE LIENS UTILES

MÉTÉO VIALA DU TARN

AUJOURD'HUI 29° 19°
DIMANCHE 31° 14°
LUNDI 30° 16°
MARDI 28° 15°
MÉTÉOREO info

MAIRIE DU VIALA DU TARN 12490

Adresse :
Rue de la Mairie
12490 Viala du Tarn
Tél : 05 65 62 52 37
Fax : 01 56 72 97 13
mairieaccueil@vialadutarn.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mercredi et Vendredi
de 14h à 17h.
Accueil Téléphonique assuré aux mêmes horaires

Horaires de la mairie :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, le mardi AM sur rendez-vous de préférence
- Tel : 05 65 62 52 37
- E-mail : mairieaccueil@vialadutarn.fr

Horaires de l'agence postale :

- Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10,
- Tel : 05 65 62 06 42

Bibliothèque municipale gratuite :

- Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

Assistante sociale :

- Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

Notaire :

- Permanence en mairie : prendre RDV au 05 65 46 33 01

Services aux personnes au Viala du Tarn

Maison France Service **et Point Info Senior** : prendre RDV par téléphone au 07 86 15 38 63 ou par E-mail : franceservicesmuseraspestarn@orange.fr



PERMANENCES FRANCE SERVICES

Au Viala du Tarn

Salle des permanences

(A compter du 21 MAI 2024)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois

De 13h30 à 16h30

Ou à la mairie de St Rome de Tarn :

- le mardi de 14h à 17h,
- le mercredi de 9h à 12h (sur rendez-vous),
- le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30
- et le vendredi de 8h30 à 12h00

Pour tout renseignement, pour prise de rendez-vous ou pour connaître les autres lieux de permanences sur notre communauté de communes, contacter notre agent d'accueil France Services :

Marina COSTE

tél : 07.86.15.38.63

mail : france.service@cc-museraspes.fr

Permanence Rénov'OCCITANIE



PERMANENCES

Guichet unique de 9 H 00 à 12 H 00



Au Viala du Tarn : la prochaine date de la permanence sera indiquée sur le site de la commune.

Transport à la demande :

- Vers Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : réservation au 0 805 608 100, service et appel gratuits
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

Permanences OC'TEHA :

La permanence habitat 1 fois par mois à St Rome de Tarn réalisée par Oc'Thea est supprimée en 2024. Les habitants pourront toujours les contacter pour les dossiers de demande de subvention à l'adresse ci-dessous :

OC'TEHA

Carrefour de l'Agriculture

12026 Rodez cedex 9

E-mail : contact@octeha.fr Tél. : 05.65.73.65.76

Déchèteries :

- Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

Gendarmerie de Saint Rome de Tarn :

- Sur rendez-vous le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h

ADMR :

- Aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel : 05 65 72 04 46

Recensement journées citoyennes

Tous les jeunes nés en janvier, février, mars 2006 (au lendemain de leurs 16 ans), les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir livret de famille, carte d'identité.

Tourisme : Consultez le site www.tourisme-muse-raspes

TOURISME AVEYRON DÉCOUVRIR À VOIR À FAIRE SE LOGER SAVOURER ÉVÈNEMENTS RECHERCHER

Accueil

Office de Tourisme

AVEYRON VIVRE VRAI

ST-ROME-DE-TARN

PRÉSENTATION LOCALISATION CONTACTS

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LA MUSE ET RASPES DU TARN

+33 (0)5 65 62 50 89
contact@tourisme-muse-raspes.com
Site web

3 - Pages « OCCITANES »

NOMS DE FAMILLES ET LANGUE OCCITANE (2)

Faisant suite au précédent bulletin municipal, voici d'autres noms de famille trouvant leur origine dans la langue et la culture occitanes.

Sans doute, repérerez vous dans cette liste des noms de famille qui vous sont familiers. Entre parenthèses vous pourrez lire le mot occitan à l'origine de ce patronyme. *Bona lectura a totes!*



Patronymes liés aux lieux de résidence et d'activité humaine

Abadie, Labbadié (*L'abadiá*) : l'abbaye.

Borde, Bordes, Laborde, Lasbordes, Borda, Bourda, Labourdette, Bordenave, Bordeneuve, Bordessoule, Borry, Borie, Laborie (*bòrda, bòrdas, la bòrda, bòria, la bòria*) : la ferme.

Bosc, Delbosc (*bòsc, del bòsc*) : bois, du bois.

Case, Lacase, Lacaze, Lamazou, Loustau, Lousteau, (*casa, maison, ostau*) : maison.

Casalet, Cazalet, Loustalet (*casalet, ostalet*) : la petite maison.

Casenave, Cazenave, Casenove, Cazeneuve ou Caseneuve, Maysounabe, Maysounave, Loustaunau (*casanava, casanòva, maison nava, ostau nau*) : la maison neuve.

Casassus, Casadesus (*casa sus, casa dessus*) : maison au-dessus du village, **Casaban** : maison avant le village.

Casau, Casaux, Caseau, Caseau (*casau*) : jardin entourant la maison

Castel, Castet, Castets, Casteig, Castex, Chastel, Casteau (*castèl, castèth, chastèl, castèu*) : enceinte fortifiée, château

Delort, Dellor (*de l'òrt*), **Dourthe** (*d'òrta*) : du jardin

Fourneyron (*forneiron*) : petit four

Fourest (*forest*) : forêt

Gleyzes (*glèisa*) : église

Lafargue, Laforgue, Lahargue, Fabrègue, Lafabrègue (*la farga, harga, fabrèga*) : la forge.

Laferrère, Laherrère (*la ferrèra, herrèra*) : lieu où on exploite ou travaille le fer.

Poux, Delpoux (*potz, delpotz*) : puits, du puits

Sagne, Saigne ou Seigne (*sanhà*) : marécage, tourbière,

Valadié (*valadièr*) : fossoyeur, personne qui entretient les fossés, terrassier.

Patronymes liés à des activités professionnelles

Abat, Labat (*abat*) : abbé.

Boë, Boyer (*boièr, boèr*) : bouvier.

Bouscatié, Bouscatier (*boscatier*) : bûcheron.

Escudé, Escudier (*escudèr, Escudièr*) : écuyer

Faure, Haure, Fabre (*faure, haure, fabre*) : forgeron.

Fournier (*fornier*) : boulanger.

Moulinié, Mounier (*molinièr*) : meunier.

Monge, Mounge, (*monge, morgue*) : moine.

Pastre, Pastré, Pastour, Pastourel, Pastoureau, Pastouret (*pastre, pastor, pastorèl, pastoret*) : berger.

Pestor, Pestour (*pestor*) : boulanger.
Poudevigne (*podavinha*) : tailleur de vigne.
Sabatier (*sabatièr*) : cordonnier.
Teysseire, Teyssier (*teisseire, teissièr*) : tisserand.

Patronymes liés à des particularités physiques

Baup (*baup*) : bègue.
Blanc (*blanc*) : aux cheveux partiellement blancs, ou au teint clair.
Magre, Magret (*magre, magret*) : maigre, maigrelet.
Maurel (*maurèl*) : à la peau brune, dérivé de maure.
Nègre (*negre*) : noir, au teint mat.
Roussel (*rossèl*) : blond.
Roux (*ros*) : roux, personne aux cheveux roux.
Saurel (*saurèl*) : châtain.

Patronymes issus de prénoms

Amiel (*Amièlh*) : Émile.
Amphoux (*Anfós*) : Alphonse.
Andrieu (*Andrieu*) : André.
Bénézet (*Beneset*) : Benoît.
Bernat (*Bernat*) : Bernard.
Blasi (*Blasì*) : Blaise.
Estève (*Estève*) : Étienne.
Jamme (*Jacme*) ou **Jaume** (*Jaume*) : Jacques.
Jourda, Jourdan, Giordan (*Jordan*) : Jourdain
Jouan (*Joan*) : Jean.
Laurens (*Laurens/Laurenç*) : Laurent.
Marty (*Martin*) : Martin, signifie le "dieu de la guerre".
Ramond (*Ramond*) : Raymond, signifie « celui qui protège par conseil éclairé »
Sauvan, Sauva, Salvan, Silvan, Sivan, Siuvan, , Seuvan (*Sauvan, Salvan, Silvan, Sivan, Siuvan, etc.*) : Sylvain, signifie le "dieu des forêts"



repas « occitan » à l'auberge
du Viala du Tarn
18 juin 2025



4 - Un biface paléolithique dans la commune

Sur les contreforts méridionaux du plateau du Levézou, la commune du Viala-du-Tarn est déjà particulièrement remarquable pour ses vestiges de la préhistoire récente. Dolmens, gravures rupestres et quelques indices d'habitats témoignent d'une occupation de son territoire depuis le 4ème millénaire avant notre ère, durant le Néolithique. Une découverte, réalisée dans le cadre d'une opération autorisée par le Ministère de la Culture, nous éclaire sur un passé bien plus lointain : le temps des chasseurs cueilleurs nomades du Paléolithique.

Cela concerne un objet caractéristique du Paléolithique inférieur qui témoigne de la fréquentation de notre territoire il y a plusieurs centaines de milliers d'années. Il s'agit d'un outil caractéristique de la période acheuléenne, un biface. C'est le temps d'un des maillons de la lignée humaine, celui d'Homo Erectus. Répandu depuis l'Afrique, il précède l'homme de Néandertal. L'Homme de Tautavel, dont les restes ont été découverts dans la grotte de l'Arago (66) occupée entre 550.000 et 450.000 ans est de cette lignée. Le lien peut également être fait avec le site de Terra Amata (près de Nice) qui a livré un des plus vieux foyers daté de 380.000 ans.

La période acheuléenne est marquée par l'alternance d'épisodes glaciaires et de phases climatiques tempérées, les interglaciaires. Durant l'un de ces derniers, des groupes humains ont probablement pu fréquenter le Levézou et ses abords rendus plus hospitaliers.

Le biface est confectionné dans une roche très dure, l'amphibolite, très présente dans la commune. La taille d'un éclat avec des enlèvements successifs et couvrants a pu aboutir à une mise en forme définitive. Les contours de cet objet sont ovalaires, avec des bordures particulièrement aiguës, ce qui renvoie de toute évidence à un outil destiné à trancher. Mais sa symétrie, le soin porté à sa réalisation démontrent une conception qui dépasse celle d'une simple finalité utilitaire. Il porte une dimension assez probable de nature symbolique, et témoigne en tous cas d'un sens esthétique. Ce document traduit à sa façon la grande faculté d'adaptation et les capacités d'innovation que les préhistoriens reconnaissent pour les Hommes de cette période.



Photo : le biface en amphibolite, R.AZEMAR et A.RINNERT

Que dévoile, sur le mode de vie d'Homo Erectus, la présence d'un biface sur les versants du Levézou? Cet objet a été découvert isolé, localisé dans une position intermédiaire entre le plateau et la vallée avec le lit majeur du Tarn au pied des versants. En bas, la rivière où les conditions pour l'alimentation et la recherche de ressources minérales sont plus favorables, et plus haut le plateau moins hospitalier qui reste propice à la chasse. Ce vestige suggère un cheminement entre ces espaces, probablement durant des épisodes saisonniers déterminés, et la fréquentation de notre région par des populations de prédateurs dont le nomadisme est un des moteurs de l'existence.

Rémi Azémar (UMR 5608 du CNRS)

5 – Coup de phare sur le bilan des actions et des réalisations de la mandature 2020-2026

Préambule

Dans huit mois la mandature s'achève. Ces 6 années qui se seront alors écoulées auront été consacrées par le conseil municipal à porter et à réaliser de multiples actions au service de notre commune. Il est vrai que nous avons délibérément privilégié « le faire » au « faire savoir » car notre objectif n'était pas de rechercher la notoriété ou le satisfécit dans les colonnes des presses locales ou régionales mais plutôt de répondre à vos besoins et attentes. Aussi les contours de notre action peuvent avoir échappé à certains d'entre vous, et c'est pourquoi il nous a semblé utile dans ce dernier bulletin municipal de la mandature de faire le point sur les résultats obtenus et de les partager avec vous tous.

Les actions et réalisations menées concernent plusieurs domaines que nous avons identifiés comme suit :

- Amélioration du cadre de vie.
- Contribution au maintien des derniers commerces.
- Sécurisation de notre ressource en eau potable.
- Réponses aux exigences environnementales
- Rénovation du parc locatif communal.
- Développement de l'attractivité de notre commune.
- Valorisation de notre patrimoine.
- Accroissement de l'offre des Services à la personne sur notre territoire.
- Achats de biens fonciers et immobiliers.
- Soutien à l'enfance et à la petite enfance.
- Sécurisation routière dans nos villages.
- Financement de services partagés entre communes.
- Information, échanges, consultation de la population par des réunions publiques.
- Soutien aux associations.
- Achats de matériels et d'équipements divers.
- Ventes de biens communaux.

Amélioration du cadre de vie et des conditions de vie au quotidien

Fin 2^{ème} tranche « cœur de village »

Le début de la mandature a vu la finalisation des paiements de la 2^{ème} tranche « cœur de village » du bourg du Viala du Tarn. Les travaux et les dépenses associées concernaient la voirie, la dissimulation des réseaux de distribution électrique et d'éclairage, la réhabilitation des réseaux humides. Montant des dépenses associées : 275 000,00 €, subventionnées à hauteur de 40 %.

Travaux de voirie

- Piste forestière du Bosc : La réfection progressive de la piste forestière du Bosc a été réalisée sur 2 exercices pour un coût de 16 500,00 €, pas de subvention perçue.
- Ladepeyre : Reprise de murs et de trottoirs, coût de l'opération 7 400,00 €, pas de subvention perçue.
- Coudols : Réfection parking, coût de l'opération 3 800,00 €, pas de subvention perçue.
- Lotissement des Sagnes : Aménagement lien entre le chemin des Sagnes et le lotissement des Sagnes, coût de l'opération 2 350,00 €, pas de subvention perçue.
- RD 73 : Réalisation partielle des travaux d'élargissement de la RD 73 sur le tronçon Saint Rome de Tarn – Le Viala du Tarn par le Conseil Départemental suite à la demande insistante du Conseil Municipal. La dernière tranche d'élargissement concernant la côte du Viala du Tarn est reportée après 2026. Financement à charge du Conseil Départemental.
- Achat et pose de panneaux routiers : 5 000,00 €, pas de subvention perçue.

Lutte contre les incivilités

Les incivilités affectent notre cadre de vie et contribuent à générer des tensions au sein de notre communauté. Tout au long de la mandature l'équipe municipale a attiré l'attention de la population sur ce fléau. De nombreux articles ont été systématiquement publiés dans les bulletins municipaux.

Dans ce combat permanent contre les incivilités force est de constater que certains d'entre nous se moquent éperdument des rappels systématiques de **sensibilisation au respect des règles élémentaires de vie en société**. Qu'il s'agisse, des déjections canines laissées sur la voie publique alors que des corbeilles de collecte avec fourniture des sacs ont été installées, des chiens laissés en liberté, des dépôts d'encombrants sur les zones des containers d'ordures ménagères, du non-respect de l'arrêté préfectoral en matière de bruit (utilisation d'une tondeuse jour de l'ascension entre 12 h et 14 h), de dépôts de déchets autres que le bois, les déchets verts et gravats inertes sur notre déchetterie communale, du non-respect de la réglementation de la vitesse dans nos agglomérations et pour certains du franchissement du feu rouge à l'entrée sud du bourg du Viala du Tarn. A cela s'ajoute le contournement des règles d'urbanismes et l'absence de mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage.

L'adressage

La dénomination et numérotation des voies est un élément structurant de l'aménagement du territoire : rapidité d'intervention des services d'urgence, efficacité de l'acheminement du courrier et des colis, optimisation des services (Collecte des déchets, Services à la personne,...), déploiements des réseaux (Eau, télécoms, fibre...), navigation, généralisation de l'usage des GPS par les particuliers. C'est en 2019 que le conseil municipal du moment, convaincu de sa nécessité, a initié ce projet.

En août 2021 :

- déclaration des fichiers adressage aux différentes entités utilisatrices : IGN, SDIS 12, La Poste, Orange, DGFIP, plateforme Data.gouv.fr, principaux navigateurs GPS (TOMTOM, HERE).
- Commande des plaques de dénomination de voies et de N° d'immeubles : en céramique pour la voirie des villages, hameaux et écarts, en aluminium émaillé pour les chemins, les routes et les N° d'immeuble. Montant global des commandes + prestation SMICA 24 500.00 € HT, subventionné à hauteur de 30%.

En 2022/2023

- Pose des plaques de dénomination des voies et des N° d'immeuble.

Contribution au maintien des derniers commerces

L'épicerie associative « Le Dépanneur »

Dès 2021 nous avons procédé à l'achat du local destiné à recevoir, entre autres, l'épicerie associative « Le Dépanneur ». Ce projet a été instruit en participation avec le collectif « Le Dépanneur ». La transformation du local a été réalisée sur l'exercice 2022. Le coût de cette opération pour la part local commercial est de 195 000,00 € subventionné à hauteur de 70% du montant des dépenses.

L'auberge communale

Commencé en septembre 2023 la réhabilitation de l'auberge communale se termine, pour sa première tranche, fin juillet 2025. Dans un premier temps seul le 1^{er} étage est équipé pour de l'hébergement. La 2^{ème} tranche qui devrait comprendre l'aménagement du 2^{ème} étage en hébergement ainsi que le logement de l'exploitant pourrait être décidée après un retour d'expérience sur le fonctionnement de l'auberge. Classée ERP catégorie 5 les aménagements de l'auberge doivent répondre à un grand nombre d'exigences qui génèrent des coûts importants de réalisation : accès PMR, rénovation énergétique, détection et sécurité incendie, règles de la marche en avant pour la partie cuisine, abandon des énergies fossiles pour la production d'eau chaude et le chauffage des locaux, moyen de production ENR autonome...

Le coût de l'opération maîtrise d'œuvre et travaux est de 940 000,00 € subventionné à hauteur de 65 % des dépenses.

Sécurisation de notre ressource en eau potable, extension réseau eau potable, travaux réseau assainissement

Sécurisation de notre ressource en eau potable

Notre réseau de transport et de distribution de l'eau potable est constitué de 3 Unités de Distribution Indépendantes, appelées UDI :

- UDI de Coudols

- UDI de Malaval
- UDI du Viala du Tarn.

Chacune de ces UDI a fait l'objet d'une sécurisation par la création d'une liaison secours établie entre le réseau de distribution de l'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou et du Ségala (SMELS) et nos 3 UDI.

C'est ainsi que :

- l'UDI de Coudols est raccordée au réseau du SMELS au lieu-dit « L'Héral » commune Salles CURAN, coût de l'opération 17 000,00 €, subventionnée à hauteur de 10 %
- l'UDI de Malaval est raccordée au réseau du SMELS au hameau du Cambon commune de Salles Curan, coût de l'opération 45 000,00 €, subventionnée à hauteur de 10 %.
- l'UDI du Viala du Tarn est raccordée au réseau du SMELS à Ronsignac, coût de l'opération 50 000, 00 € subventionnée à hauteur de 10 %, avec une 2^{ème} connexion finalisée en 2022 avec Saint Jean de Gary, réseau d'EP de la commune de Montjoux, coût de l'opération 24 000,00 € non subventionnée.

Extension réseau eau potable (EP)

Extension réseau EP au bourg pour le raccordement de 2 nouvelles habitations, coût opération 12 500,00 €, non subventionnée.

Travaux réseau assainissement

Reprise traversée du collecteur principal, ruisseau du Minier, coût opération 11 000,00 €, non subventionnée.

Modification réseau assainissement du bourg dans l'attente de la réalisation de la 3^{ème} tranche, coût opération 7 000,00 €, non subventionnée.

Réponses aux exigences environnementales

Station d'épuration de Coudols, suppression des rejets directs dans le ruisseau

Ce projet étudié de juillet à septembre 2020, par l'équipe municipale et le BE Gravelier Fourcadier, a été présenté le 13 octobre 2020 aux partenaires financiers et aux services de l'état.

La nécessité d'équiper le village de Coudols avec une STEP a été validée par l'ensemble des partenaires. Pour que notre dossier soit éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne nous devons répondre à deux exigences : déposer un Dossier de Consultation aux Entreprises avant le 30 octobre 2020 et appliquer un tarif de 1.50 € par m³ au niveau de la redevance assainissement. Ce nouveau tarif a été appliqué en 2021, il s'est traduit par une augmentation de l'abonnement et de la part variable.

La création de la station d'épuration a permis de supprimer les rejets directs du réseau collectif d'eau usée dans le ruisseau de Coudols, ainsi que 5 rejets individuels non connectés au réseau collectif. Coût de l'opération 435 000,00 €, subventionné à hauteur de 40 % des dépenses.

Générateur photovoltaïque pour autoconsommation d'énergie destiné aux bâtiments communaux

Dans le cadre de la transition écologique et plus particulièrement de la réduction de la consommation des énergies fossiles nous avons équipé la commune d'un générateur photovoltaïque de 9 kWc destiné à l'autoconsommation des bâtiments communaux. Le coût de cette opération est de 16 200,00 € non subventionné.

Générateur photovoltaïque pour autoconsommation d'énergie destiné à l'auberge

Cette 2^{ème} réalisation d'un générateur photovoltaïque est d'une part une réponse aux exigences de rénovation énergétique de l'auberge prescrite pour l'obtention « des fonds verts » et d'autre part une solution permettant de réduire les charges de fonctionnement de l'auberge. Le coût de cette opération est inscrit dans le coût global de l'auberge et bénéficie du même niveau de subvention.

Extinction partielle de l'éclairage public

Après une expérience positive menée à COUDOLS entre septembre 2022 et juin 2023 et à la demande de nombreux administrés, le Conseil Municipal a souhaité étendre l'extinction partielle de l'éclairage public à l'ensemble du territoire de la Commune.

En préalable les Conseillers Municipaux, qui sont répartis sur le territoire de la commune, ont eu pour mission d'échanger avec tous les habitants de leur secteur afin d'évaluer l'adhésion de la population à ce projet. Il ressort qu'une très grande majorité est favorable à cette disposition qui rappelle le fait qu'il est à la fois la nuisance lumineuse mais aussi la facture d'électricité, sans pour autant bouleverser notre vie au quotidien.

L'extinction de l'éclairage public a été mise en œuvre de 23h à 6 h du matin du 1^{er} septembre au 31 mai et de 1h à 6h du 1^{er} juin au 31 août.

L'extinction partielle est pilotée par secteur par l'adjonction d'une horloge astronomique programmable à partir d'un smartphone.

Coût de l'opération 13 000,00 € dont 9 900, 00 € à la charge de la commune, le reste à charge du SIEDA soit 30% du coût.

Rénovation du parc locatif communal

Opérations de rénovation énergétique

- Fin de la rénovation énergétique du « logement La poste », coût de l'opération sur l'exercice 2020 : 21 000,00 €, subventionnée à hauteur de 50%.
- Rénovation énergétique ancien presbytère, coût de l'opération sur l'exercice 2021 : 42 000,00 €, subventionnée à hauteur de 50%.
- Rénovation énergétique logement N°3 ilot des Sagnes, coût de l'opération sur l'exercice 2022 : 34 000,00 €, subventionnée à hauteur de 50%.
- Rénovation énergétique logement N°2 ilot des Sagnes, coût de l'opération sur l'exercice 2023 : 3 500,00 €, en dépenses de fonctionnement.
- Rénovation énergétique logement N°4 Mairie, coût de l'opération sur l'exercice 2024 : 4500,00 €, en dépenses de fonctionnement.

Opérations de rénovation intérieure

- Rénovation intérieure logement N°5 ilot des Sagnes, coût de l'opération sur l'exercice 2025 : 18 000,00 €, non subventionné.
- Rénovation intérieure logement N°1 ilot des Sagnes, coût de l'opération sur l'exercice 2022 4000,00 € en dépenses de fonctionnement
- Rénovation logement N°2 bâtiment mairie, coût de l'opération sur l'exercice 2023 : 6000,00 € en dépenses de fonctionnement
- Rénovation logement N° 3 bâtiment mairie, coût de l'opération sur l'exercice 2024 : 6500,00 €, en dépenses de fonctionnement

Développement de l'attractivité de notre commune par la mise à disposition de nouveaux équipements

Aménagements GR 736

Le **Vendredi 16 juin 2023**, la Région Occitanie, les Départements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn, les Communes de Ayssènes, Brousse le Château, Broquies, Saint Rome de Tarn, Le Viala du Tarn, la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le Parc naturel régional des Grands Causses ont inauguré la nouvelle itinérance de grande randonnée "GR®736 Gorges et vallée du Tarn".

Fruit d'un travail de co-construction, cette randonnée accompagne la rivière Tarn sur plus de 300 km, de Villefort jusqu'à Albi, au gré de ses méandres et des somptueux paysages qu'elle traverse. Après la caractérisation du tracé, l'homologation de la Fédération Française de Randonnée pédestre obtenue en 2021, la réalisation du balisage puis l'édition du topoguide paru en avril 2023, toutes les conditions étaient réunies pour son **inauguration, au hameau d'Auriac, commune de Saint-Rome-de-Tarn.**

Pour mémoire ce GR traverse notre commune d'est en ouest, et suit la rive droite du Tarn. Sur cette partie du tracé des infrastructures ont été réalisées par notre collectivité :

Station de charge vélo électrique

La station de charge de vélos électriques implantée sur la place, au Bourg du Viala du Tarn, est en service depuis l'été 2021

Toilettes au Minier

Ces toilettes sont en service depuis début juin 2023.

Aire de repos et de pique-nique – nique de Pinet

La création de cette aire de repos et de pique-nique a nécessité, la démolition des 4 bâtiments existants sur la parcelle, que nous avons détruits car ils étaient qualifiés de « périls imminents » par un rendu de jugement, la création de 2 plateformes, la construction de murs de soutènement, la mise en place de barrières de sécurité, sa végétalisation, l'installation de mobiliers.

Le coût global des infrastructures réalisées par notre commune, hors démolition des bâtiments qualifiés de « péril imminent », sur le tracé du GR736 est de 95 000.00 € subventionné à hauteur de 40 %.

Nota : le coût de la démolition des 4 bâtiments qualifiés de « périls imminents » est de l'ordre de 30 000,00 €, non subventionné. La vente des 12 hectares de bois récupérés par la commune (biens sans maître succession SALSON) compenseront en partie cette dépense.

Installation d'une borne de recharge voiture électrique

Pour répondre aux besoins d'utilisateurs de voitures électriques et hybrides rechargeables le conseil municipal a décidé d'adhérer à **Révéo**, le réseau public de bornes de recharges en Occitanie. Cette disposition vise d'abord à accroître la fréquentation touristique de notre commune. Elle répond également aux besoins d'administrés de notre collectivité.

Installée sur la place de l'auberge, elle est visible et facilement accessible.

La contribution à l'investissement de notre Commune est de 1 000.00 €, le reste à charge est financé par le SIEDA, soit 9 000.00 €.

Le coût moyen de fonctionnement pour la borne au pas annuel est de 1 300.00 € HT.

La contribution annuelle aux coûts de fonctionnement de notre collectivité est de 300.00 €, le reste à charge est financé par le SIEDA, soit 1 000.00 €/an

Téléphonie mobile, suppression de la zone blanche de Coudols

Notre commune présente encore de nombreuses zones blanches en matière d'accès à la téléphonie mobile. Début juin 2021 nous avons déposé, sur la plateforme France mobile, une première demande de résorption de la zone blanche qui affectait le secteur de Coudols et de ses environs.

Alors que ce projet répond à la demande de la quasi-totalité des habitants concernés, et devant la réticence d'une partie de la population, l'opérateur a rencontré beaucoup de difficultés pour implanter son relais et les équipements d'alimentation électrique.

Après un retard de plus d'un an dans la réalisation des travaux, les habitants de la zone de Coudols ont pu bénéficier du service en début d'année 2025. Opération sans contribution financière de la commune.

Gestion et valorisation de notre patrimoine

Renouvellement équipements éclairage public

- Remplacement de lampes d'éclairage public classées énergivores par des LED, remplacement de coffrets de commande. Coût 14 000,00 €, subvention SIEDA de 30% déduite.

Gestion des cimetières

- Mise en place de commissions cimetières par hameaux et villages
- Reprise de 11 concessions au cimetière du bourg, 4 000,00 €, non subventionné.
- Achat et installation d'un columbarium au cimetière de Saint Symphorien, 2 000,00 €, non subventionné.
- Achat et installation d'un columbarium au cimetière de Coudols, 2 000,00 €, non subventionné.

- Travaux de réparation des murs d'angle du cimetière du bourg, non subventionné.

Entretien des bâtiments de culte

- Travaux de réparation de la toiture de l'église de Ladepeyre, coût 3 500,00 €, non subventionné.

Valorisation de notre patrimoine

Pour accompagner l'ouverture du GR 736, itinérance des sources du Tarn aux plaines de l'Albigeois, et dans un objectif de valorisation de notre patrimoine le conseil municipal à l'unanimité a souhaité doter notre commune d'une balade numérique. Projet qui a été exposé à la commission mixte des chemins de randonnée, qui regroupe des élus, des représentants de la population, des représentants du FEP. Cette balade numérique centrée sur le Minier et le cœur historique du bourg est consultable sur smartphone et tablette. Coût de l'opération 20 000, 00 € financée par le PNRGC, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes, la Commune, opération subventionnée à 80%.

Valorisation des sentiers et chemins de randonnée dont le GR736

Mise en place avec le FEP d'actions d'entretien annuelles financées par la commune.

Accroissement de l'offre des Services à la personne sur notre territoire

Local de permanence

Notre commune rurale est éloignée des centres urbains qui disposent de l'ensemble des services à la personne (sociaux, culturels, publics, privés...). Si certains de ces services sont accessibles sur notre commune (agence postale, ADMR...), l'offre en est cependant assez limitée. Fort de ce constat le conseil municipal a souhaité contribuer à la réduction de cette fracture qui crée une situation d'exclusion pour une partie de la population.

La première étape s'est inscrite dans le projet global d'aménagement du Garage Taurines. Il comprenait d'une part les locaux permettant au *Dépanneur* d'assurer son activité d'épicerie associative, et un local adjacent qui offrirait la possibilité d'accueillir des services de proximité à destination des familles et des seniors. En cas d'espace insuffisant la Maison du Temps Libre (MTL), un local municipal, complèteraient cette offre.

Les travaux d'aménagement du local de permanence ont été réalisés simultanément avec ceux de la partie destinée à l'épicerie associative. Le coût de l'opération local de permanence est de 65 000,00 €, subventionné à hauteur de 70% du montant des dépenses.

Décentralisation des services présents dans des bourgs centres vers les communes de moindre importance

Trois permanences de services à la personne sont aujourd'hui décentralisées au niveau de notre commune, « Rénov Occitanie », « Maison France service », « Point info Seniors ». Cette situation est le fruit d'un travail en commun avec la Communauté de Communes qui jusqu'alors privilégiait l'offre de ces services dans les bourgs centres.

Permanence Rénov. OCCITANIE animée par le PNRGC

La rénovation énergétique des logements est devenue une priorité. Cette rénovation répond, entre autres, à 2 objectifs, atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 tout en poursuivant un objectif social de lutte contre la précarité **énergétique**.

Ce service, décentralisé a la maille de notre territoire communal fait partie des services aux personnes attendus par la population. Vous pouvez ainsi bénéficier de toutes les informations utiles apportées par l'expert du PNRGC.

Permanence Maison France Service

L'objet de l'organisation « Maison France Service » est d'être un lieu d'écoute et de convivialité pour :

- Être accompagné et orienté dans ses démarches administratives (impôts, Pôle Emploi...)
- Accéder à des plateformes et services en ligne (carte grise, ameli.fr...)

- Rencontrer des partenaires.
- S'informer sur les services du territoire.

Gratuits et confidentiels, les services du quotidien proposés et accessibles

- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Caisse d'assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- TGI (Tribunal de Grande Instance)
- Direction Départementales des Finances Publiques (DDFIP)
- Préfecture
- Crédit Agricole
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Permanence point info senior

Les missions s'effectuent auprès de la population âgée de 60 ans et plus, ainsi qu'auprès de leur entourage (famille, amis, voisin). Ces missions consistent à :

- Vous informer sur vos droits, sur les différents services existants sur le territoire, sur les structures d'accueils et les établissements médico-sociaux, la constitution de certains dossiers...
- Vous orienter et vous mettre en relation avec la structure compétente pour répondre à vos besoins.
- Vous apporter une écoute et vous accompagner afin de vous guider dans certains choix (lieux de vie, sollicitation d'aide...).

Portage des repas à domicile, un vecteur de lien social

Le repas a toujours été considéré dans nos sociétés et à juste titre comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés en particulier pour les personnes âgées ou fragilisées. Pour y remédier, le portage de repas offre de nombreux avantages.

C'est ainsi que depuis le 13 novembre 2023, la Commune de Viala du Tarn a décidé de proposer un service de portage de repas à domicile à ses habitants qui en sont demandeurs.

Ce service a pour vocation principale de faciliter le maintien à domicile des personnes et d'apporter une aide aux personnes ayant des difficultés ou pas pour se faire à manger.

Repas cuisinés par les cuisines centrales de la ville de Saint Affrique, livraisons des repas effectuées par les services de la poste.

Les tarifs facturés à la commune par les prestataires sont les suivants :

- repas par la Cuisine Centrale : 5,25 € HT, taux de TVA 5,5%, soit 5,54 € TTC
- transport et livraison par La Poste : 3,40 € HT, taux de TVA 20%, soit 4,08 € TTC
- **Total repas facturé à la commune, 9,62 € TTC**

Les tarifs facturés aux convives par la commune sont les suivants (la TVA ne sera pas imputée aux convives jusqu'au 30/05/2024) :

- Repas 5,25 €
- Livraison 3,40 €
- **Total facturé aux convives par la commune 8,65 €**

Séance hebdomadaire de gymnastique douce à l'attention des seniors

Cette séance hebdomadaire lancée en octobre 2021, qui se tient le jeudi matin à partir de 9h à la Maison du Temps Libre, regroupe entre 12 et 18 seniors.

Avec une participation financière des participants et une subvention de la commune compensée par le Conseil Départemental, de l'ordre de 2 500,00 € par an, cette activité est maintenant pérennisée.

Formation à la prise en main de l'outil informatique

Session organisée dans les locaux de la mairie en octobre prochain en partenariat avec Point Info Senior. Voir article dans le présent numéro qui détaille l'organisation de cette formation.

Achats de biens fonciers et immobiliers

Achats de terrains pour les projets réalisés dans la mandature

- Achats de 4 parcelles à Coudols pour la construction de la station d'épuration, coût 5 381,00 €, non subventionné.
- Achat du garage, propriété famille TAURINES, destiné à l'épicerie associative « Le Dépanneur » et au local des permanences, coût 21 300,00 € subventionné à hauteur de 70%.
- Acquisition pour le franc symbolique des biens sans maître ex famille SALSON, à Pinet (parcelles dans le hameau + 12 hectares de bois) pour création de l'aire de repos et de pique-nique GR 736

Constitution d'une réserve foncière et immobilière

- Achat de la grange et de 4000 m² de terrain, propriété famille Gérard CALMELS, 33 000,00 €, non subventionné, destiné pour le terrain à l'extension du lotissement communal Lacoste et pour la grange à la maison des associations.
- Achat de 2 parcelles dans le centre historique du bourg, propriété famille TAURINES, coût 2 000,00 € non subventionné.
- Achat de parcelles, rive du Tarn, à l'amont de Pinet, coût 5914,00 € non subventionné, destiné à créer une halte canoë avec ponton (terminal à l'amont de la zone interdite de navigation).
- Achat de la maison rue du Capitaine Malaval, propriété famille TAURINES, coût 31 500,00 €, non subventionné, destiné au réaménagement des locaux de la mairie.

Soutien à l'enfance et la petite enfance

Extension de l'accueil du mercredi matin à la journée

Dès la rentrée scolaire 2024 l'accueil du mercredi matin mis en place au cours de la mandature 2014-2020 a été étendu à la journée. Le conseil municipal a décidé d'une période expérimentale avant de modifier les contrats de travail des 2 agents encadrants, salariés de la commune. Cette période court jusqu'à la fin de la présente mandature. Le surcoût s'élève à 12 000,00 € non compensé par les recettes.

Aide de la commune au financement de l'accueil de loisirs intercommunal de Saint Rome de Tarn

Le centre a été ouvert durant les étés 2023, 2024 et 2025, 4 semaines entre mi-juillet et mi-août, 1 semaine pour les vacances de la Toussaint, 1 semaine pour les vacances d'hiver, 1 semaine pour les vacances de printemps.

Financement : le financement de la structure est assuré par les contributions des familles, une subvention du Conseil Départemental, une subvention de la Communauté des Communes et une contribution de chaque commune, pour équilibrer le budget, en regard de son taux d'utilisation du centre (nombre d'enfants de la commune qui ont fréquenté le centre). Coût moyen annuel entre 1 500,00 et 2 000,00 € pour notre commune.

La cantine à 1 euro

La cantine scolaire est un service public essentiel pour les familles, tant pour l'exercice de leur activité professionnelle que pour permettre aux enfants d'accéder à un espace d'apprentissage du "vivre ensemble" et du "bien manger".

Le Gouvernement a proposé en 2019, la mise en place de la cantine à **1€**, avec pour objectif de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants et de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} décembre 2023, la commune de Viala du Tarn a décidé, **les conditions suivantes étant remplies** :

- commune éligible à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale,
- tarification sociale comportant au moins 3 tranches,
- tranche la plus basse ne dépassant pas 1€ par repas,

d'adhérer au dispositif "cantine à 1€ pour une durée limitée à 3 ans, (durée imposée par

l'Agence de Service et de Paiement) afin de garantir à tous les enfants de l'école l'accès à la cantine scolaire au plus bas tarif.

Il est à souligner le coût de la cantine supporté par la collectivité (personnel, repas, pain, matières premières, chauffage, électricité ...) qui porte le coût global du repas autour de 9 €.

L'application de la nouvelle tarification sociale, selon le **quotient familial fourni par la CAF** ou la **MSA** est la suivante :

Tranche quotient familial	COUT/REPAS	Aide Commune	Aide Etat	Coût pour les familles
0 à 1000	4 €	0 €	3 €	1€
1001 à 2000	4€	0,50 €	0 €	3,50€
2001 et plus	4 €	0,30 €	0 €	3,70€

Au préalable, les familles ont remis à la mairie l'attestation du quotient familial, et à ce jour 11 familles bénéficient de ce dispositif.

Notre traiteur demeure le GROUPEMENT DES TERRES ROUGES basé à Belmont sur Rance

L'école

- Achat de 2 projecteurs vidéo inter-actifs, coût 5 000,00 €
- Réfection d'une salle de classe et des locaux toilettes, coût 11 000,00 € non subventionné
- Obtention d'une subvention annuelle de 1 000,00 € auprès de la Communauté de Communes pour financer les projets choisis par le corps enseignant.
- Remplacement photocopieuse, en location-vente
- Création d'un 2^{ème} circuit de ramassage scolaire, coût annuel 9 000,00 €
- Définition d'une nouvelle carte scolaire

Sécurisation routière dans nos villages

Achat et installation de 2 radars pédagogique au bourg

Après avoir instauré une zone 30 km/h pour la traversée du bourg et devant le peu de résultat obtenu en termes de respect de cette disposition par les usagers de la route le conseil municipal a décidé en 2021 l'achat et la mise en place de 2 radars pédagogiques positionnés aux entrées sud et nord du bourg. Coût de l'opération 6 000,00 € subventionnée à hauteur de 50%.

Sécurisation de la RD73 en traverse au bourg

Les travaux de sécurisation ont été réalisés en juillet 2024, pose du feu récompense à l'entrée sud du Bourg et création des 3 ralentisseurs qui sont conformes aux normes les plus récentes en la matière. La signalisation horizontale au sol a été exécutée en septembre. L'entrée nord du Bourg sera prochainement équipée du 2^{ème} feu récompense. Son positionnement n'est pas encore défini.

Le coût global d'achat des feux récompense et de réalisation des travaux est de 37 000,00 € HT. La subvention que nous avons perçue est financée par le « fonds des amendes de police ». Elle s'élève à 40% du montant de la dépense.

Financement de services partagés entre communes

Notre commune est défendue par 2 centres de secours ; Salles Curan et Saint Rome de Tarn. Le CIS de Salles Curan défend en moyenne 50 habitants de notre commune, soit la partie nord et nord-ouest de notre territoire. Le CIS de Saint Rome de Tarn défend en moyenne 490 habitants de notre territoire. Au cours de la mandature les 2 CIS ont fait l'objet de travaux :

- De réhabilitation pour Salles Curan.
- De reconstruction avec déplacement de site pour Saint Rome de Tarn.

Le financement de ces opérations est assuré en partie par les communes défendues. Le montant de la contribution est défini au prorata du nombre d'habitants défendus.

Centre de secours et d'incendie de Salles Curan

Coût de la réhabilitation pour notre commune : 4 000,00 €

Centre de secours et d'incendie de Saint Rome de Tarn

Coût de la reconstruction pour notre commune : 160 000,00 €, subventionné à hauteur de DSIL 25%, RTE 30%,

Communication, échanges, consultation la population par des réunions publiques

Panneau Pocket

Panneau Pocket est un système d'information simple et efficace qui permet de prévenir **instantanément** les administrés à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. Mis en service depuis janvier 2022.

Réunions publiques

Plusieurs réunions publiques ont été tenues au cours de cette mandature sur les thèmes suivants :

- Services à la personne
- Extinction éclairage public
- Obligations Légales de débroussaillage
- Promotion GR736, projet HITTS piloté par le PNRGC

Soutien aux associations

Le montant annuel attribué au tissu associatif, toutes associations confondues est de l'ordre de 12 000,00 €, soit 72 000,00 € sur la durée de la mandature.

Achats de matériels et d'équipements divers, non subventionnés.

- Véhicule de service, 13 000,00 €
- Défibrillateur, 1 900,00 €
- Poêle à granules, 4 700,00 €
- Corbeilles pour déjections canines, 1 700,00 €
- Outillages pour entretien espaces vert : 3 000,00 €
- Mobilier de bureau : 5 600,00 €
- Equipements de cuisine, bar, plonge, de froid, buanderie : 60 000,00 €
- Mobiliers terrasse auberge : 2 900,00 €
- Mobiliers salle de restaurant et bar auberge : 13 000,00 €

Ventes de biens communaux pour un montant de 90 000,00 €

Dépenses directes d'équipements en investissement pour la mandature et financements associés, budget principal, budget de l'eau, budget commerce

Budgets	Dépenses Investissement	Subventions	Emprunts	Cession d'actifs	Fonds propres
Principal	2 073 000,00 €	950 000,00 €	330 000,00 €	90 000,00 €	703 000,00 €
Eau assainissement	780 000,00 €	235 000,00 €	100 000,00 €		445 000,00 €
Commerce	195 000,00 €	145 000,00 €	50 000,00 €		0 €
Total tous budgets confondus	3 048 000,00 €	1 330 000,00 €	480 000,00 €		1 238 000,00 €

6 - Informations générales

6-1 Promotion du GR 736

Les communes de Saint Rome de Tarn et du Viala du Tarn ont été retenues par le Parc Naturel Régional des Grands Causses pour accueillir un projet innovant à l'échelle du GR736.

La compagnie les Boudeuses vous invite à vivre une expérience insolite.

Dans le cadre de la création d'un spectacle sur le Viala du Tarn et Saint Rome de Tarn, les Boudeuses investiront **Le Cabinet de la Moyenne H.I.T.T.S**, Horde Itinérante des Tracasseries Terriennes et Sociétales.

Venez vivre une rencontre atypique dans leur bureau mobile, une caravane placée temporairement devant l'auberge.

Vous pourrez ainsi les éclairer sur votre village, ses paysages, ses couleurs et son odeur. Venez rencontrer les comédiennes et leur fameux dispositif :

- Les 10, 29 et 30 Septembre
- Les 9 et 10 Novembre

Vous pourrez entendre des bouts de paysages et danser telles les vaguelettes du Tarn lors de la première Boum le 15 novembre au soir !

Au plaisir de vous voir, vous entendre et de vous rencontrer.

Ce projet est porté par le parc naturel régional des grands causses, et financé par l'Europe.

6-2 Atelier informatique débutant organisé en partenariat entre le Point Info Seniors et la commune – animé par le point info seniors.

Le Point Info Séniors est destiné au plus de 60 ans pour les aider, les accompagner, les informer ou les orienter dans les domaines du maintien à domicile, structure d'accueil, handicap, démarches administratives, demande de financements, accès au droit... Il a aussi une mission d'animation dans laquelle s'inscrit l'atelier informatique.

Cet atelier est de **niveau débutant** et comprend **5 séances**. Il est ouvert à **7 participants** maximum de plus de 60 ans.

Le coût à charge de chacun des participants est de **12 €** pour la formation totale. Elle est accessible sur inscription et sur engagement de suivre les 5 séances.

Le formateur est un professionnel de l'informatique et réalise déjà des ateliers à destination des séniors. Deux ateliers ont été organisés en 2024, ils ont eu un franc succès.

Les participants sont invités à prendre leur matériel et si certains en sont totalement dépourvus il y a possibilité de prêter 2 ou 3 ordinateurs.

La salle informatique de la mairie, utilisée par le passé pour ce type de formation, permet d'accueillir les 7 participants ainsi que le formateur. Elle est dotée d'une connexion internet (box) et peut disposer d'un écran de projection.

2025

ATELIER INFORMATIQUE
NIVEAU DEBUTANT
Action à destination des 60 ans et plus

Le Viala du Tarn

Séances animées par un professionnel de 10h à 12h :

Vendredi 10 octobre
Vendredi 17 octobre
Vendredi 24 octobre
Vendredi 31 octobre
Vendredi 7 novembre

Si possible chacun amène son matériel (uniquement ordinateur)

Salle de la Mairie

12 € / personne pour 5 séances
Inscription au 06.11.93.15.86 ou 06.31.54.85.78

ACGSA CNSA AVEYRON

Dates et horaires des séances retenus :

- 10 octobre de 10 à 12h
- 17 octobre de 10 à 12h
- 24 octobre de 10 à 12h
- 31 octobre de 10 à 12h
- 7 novembre de 10 à 12h

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Sylviane CALMELS au 06 77 38 22 56

6-3 Transfert des compétences eau assainissement au 1^{er} janvier 2026

Comme évoqué dans les publications précédentes du bulletin semestriel le transfert de compétences eau assainissement sera effectif au 1^{er} janvier 2026. Quels sont les changements pour les consommateurs ?

Transfert du service de l'eau au Syndicat Mixte de l'Eau Lévézou Ségala (SMELS).

Désormais à partir du 1^{er} janvier 2026, votre interlocuteur pour l'eau potable sera le Syndicat Mixte de l'Eau Lévézou Ségala (SMELS). Dans un premier temps il n'y aura pas de changement quant à l'origine de l'eau potable distribuée. Son origine sera la même que celle de l'eau que nous consommons aujourd'hui.

Par convention, pour quelques années, la surveillance, l'entretien, le dépannage des unités de distributions de l'eau potable et la relève des compteurs seront assurés par notre personnel communal. Nous serons rémunérés pour ces prestations.

Dans un courrier, qui vous sera adressé sous le couvert de la commune en octobre 2025 le SMELS précisera son mode de fonctionnement et la tarification de ses fournitures et services ainsi que le contenu du dossier administratif par abonné.

Transfert du service assainissement à la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn

Désormais à partir du 1^{er} janvier 2026, votre interlocuteur pour le service assainissement sera la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn.

Par convention, pour quelques années, la surveillance, l'entretien, le dépannage des réseaux d'assainissement et de stations d'épuration seront assurés par notre personnel communal. Nous serons rémunérés pour ces prestations.

Dans un courrier, qui vous sera adressé sous le couvert de la commune en octobre 2025 la Communauté de Communes précisera son mode de fonctionnement et la tarification de ses fournitures et services ainsi que le contenu du dossier administratif par abonné.

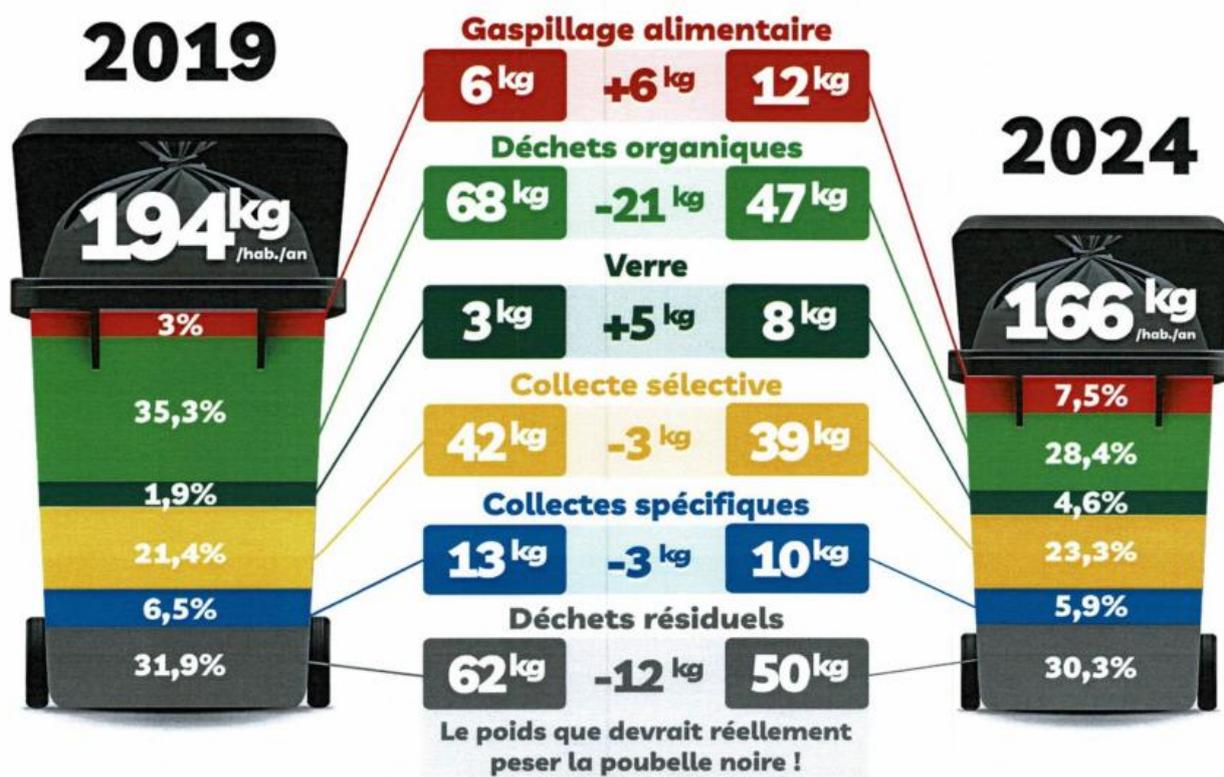
6-4 Rappel annuel sur les risques encourus à proximité des ouvrages hydrauliques

Comme chaque année, en début de saison estivale, Le Préfet de l'Aveyron et le représentant d'EDF nous rappellent par courrier adressé en Mairie les risques encourus à proximité des ouvrages hydroélectriques : pratique de la baignade, navigation dans des zones interdites à proximité des barrages, accès à des digues avec risques de glissade, pratique de la pêche sous des lignes électriques entraînant des risques d'électrocution, etc.

Ce courrier de sensibilisation, affiché au hameau de Pinet est accompagné de flyers qui rappellent les règles à observer. Nous ne pouvons que vous inviter à les respecter.

6-5 Evolution des quantités de déchets ménagers entre 2019 et 2024 pour notre Communauté de Communes Muse et Rapses du Tarn

En 5 ans, la poubelle noire a diminué de 28 kg par habitant



6-6 3^{ème} RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ont déjà fait l'objet d'articles dans plusieurs bulletins municipaux depuis janvier 2022.

Le débroussaillage est une obligation légale depuis 1985. La réglementation relative au débroussaillage est fixée nationalement par le code forestier. Dans le Département de l'Aveyron, un arrêté préfectoral a été promulgué le 7 janvier 2021.

L'obligation de débroussaillage s'applique aux communes les plus sensibles à l'aléa feu de forêt, tel que défini dans le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI). L'obligation de débroussaillage s'applique à notre Commune.

Périmètres à débroussailler

Chaque propriétaire d'une construction doit débroussailler à 50 mètres de celle-ci, y compris sur les parcelles voisines, et de 2 mètres de part et d'autres des voies d'accès aux habitations.

Lien des parcelles concernées par l'obligation

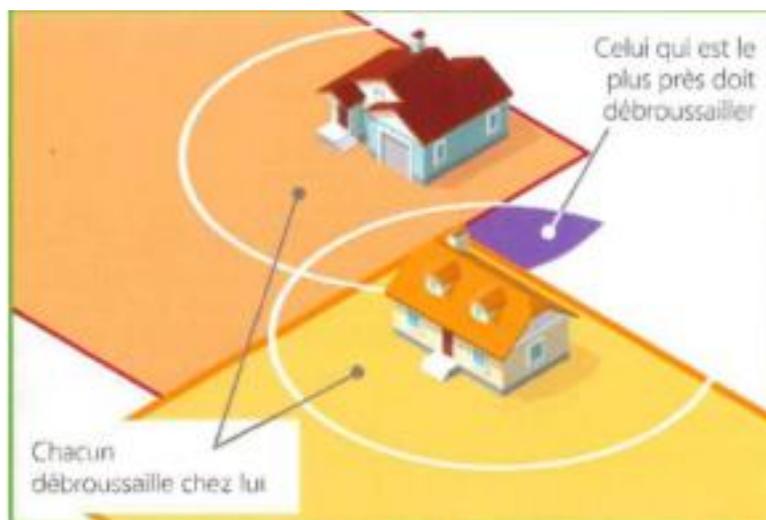
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillement>

Intervention possible sur la propriété voisine

Le principe général énoncé par la loi est le suivant : la responsabilité et les frais des OLD reviennent au propriétaire de la maison ou du terrain concerné par le risque.

Concernant le terrain situé dans la zone des 50 mètres d'une maison s'il n'est pas débroussaillé, le propriétaire de la maison doit demander une autorisation par courrier recommandé à son voisin afin de pénétrer dans sa propriété pour exécuter les travaux.

Si le propriétaire refuse ou ne répond pas, alors le code forestier prévoit un transfert de responsabilité.



Calendrier de préconisation de réalisation des travaux de débroussaillage



Plus d'information sur le site de la communauté de communes :

<https://www.cc-museetraspesdutarn.fr/>

6-7 Paiement de votre dernière facture d'eau émise au mois de juin 2025, attention !

En raison de l'installation d'une nouvelle version de notre application informatique de facturation du service de l'eau vous ne pouvez plus effectuer le paiement de votre facture par internet. Dans l'attente du correctif qui sera ultérieurement apporté à l'application nous vous remercions de bien vouloir effectuer le paiement par chèque que vous adresserez à :

Service gestion comptable
36, boulevard Emile Borel
BP 179
12400 Saint Affrique

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément.

7 - Vie des villages

Viala du Tarn en fête

Du vendredi 1er au dimanche 3 août 2025



Tous les bals sont gratuits

Frites / crêpes / sandwiches tout le week-end
Tombola (Gros lot – 150€ à Leclerc)

Vendredi 1^{er} août

Représentation de l'école de cirque (dans le village, organisé par le FEP)

19h00 Marché de producteurs locaux

22h30 Soirée animée par Pierre Hoffmann



Samedi 2 août

11h Apéritif

15h Concours de pétanque en doublette

19h Apéritif animé par Tristan Roux

20h Repas à l'Auberge (Paella 13€) **sur réservation** jusqu'au 29 juillet au 06 21 06 01 22.

22h Soirée animée par YONY et ses danseuses.



Dimanche 3 août

8h00 Vide-greniers (inscriptions au 06 11 68 25 54 ou au 07 80 44 97 60)

8h30 Déjeuner à la tête de veau à l'Auberge (**sur réservation** jusqu'au 29 juillet au 06 21 06 01 22).

9h Ball-trap (restauration sur place)

11h Apéritif

12h Passage de la paume dans le village

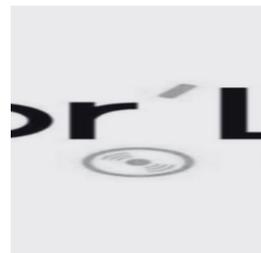
15h Initiation au tir à l'arc (à partir de 7 ans)

17h Maquillage pour enfants

19h Apéritif

20h30 Repas aligot saucisse (Adulte 18€ - Enfant (moins de 12 ans) 12€)

22h Soirée animée par Sonor'light



Le comité se décharge de toute responsabilité : pertes, vols, accidents, ...

8 - La vie associative, textes rédigés par les associations

Les Amis de la Bibliothèque

BOÎTE A LIVRES : Une nouvelle boîte à livres vient d'être installée à Ladepeyre.



Lecteur occasionnel ou vacancier, ces livres sont à votre disposition. Empruntez, déposez, échangez librement, le fonctionnement est identique aux boîtes de la plage du Mas de la Nauc ou de l'Ilot des Sagnes.



CONCERT D'ETE : La Compagnie Théâtre de Bagatelle que nous connaissons bien nous propose un nouveau concert autour de la chanson française le 26 juillet devant la bibliothèque. Agnès Ravoux et Guillaume Giraud nous interprètent Piaf et Aznavour « sous l'aile de la môme ».

QUINE : Le quine de l'association est prévu pour le mois d'octobre.

HORAIRE D'OUVERTURE : Pendant l'été, la bibliothèque reste ouverte aux jours et heures habituels : Mardi 15h30-18h30 ; Mercredi 14h30-17h30 ; Samedi 10h30-12h30.

Le prêt de livre, CD ou DVD est entièrement gratuit.

2ème édition du festival "Jazz et Polar au Viala du Tarn

Les 12, 13 et 14 septembre, pour la 2ème année, le FEP, le Dépanneur, les amis de la bibliothèque en partenariat avec les associations millavoises CAPolar Sud Aveyron et Radio Larzac organisent le festival "JAZZ et POLAR au VIALA DU TAR(N)".

Le Vendredi :

Le festival commence par l'ouverture de la 4ème session du stage de jazz encadré par David Pautric, saxophoniste et professeur au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

En soirée, un bœuf jazzy (scène ouverte) est proposé au Héron des Raspes (possibilité de manger sur place)

Le samedi :

Le matin : atelier d'écriture organisé par CAPolar sud-Aveyron et animé par Louise Oligny, autrice.

Dans l'après-midi une table ronde ayant pour sujet "la place de la femme en milieu rural" animée par Radio Larzac.

Elle sera suivie par un échange/rencontre avec Louise Oligny, autrice, photographe. D'origine canadienne, elle vit en France depuis 1989 où elle travaille comme photographe/reporter. Elle a publié dans de nombreux magazines : Le Point, Le Monde 2, VSD, Elle, Libération, l'Express, Géo, Médiapart etc.

Elle a écrit : Colère chronique, ADN féminin et Perdre pays qui sort le 28 août. En soirée, repas thématique, Jazz (Auberge du Viala) - Concert avec le David Pautric quartet, créé en exclusivité pour ce festival.

Le dimanche

Le matin, un marché littéraire et de produits locaux est organisé par le Dépanneur.

Vers midi, c'est l'Apéro jazz avec le concert de restitution des travaux des stagiaires. Possibilité de déjeuner à l'Auberge du Viala.

Pour tous renseignements et inscriptions : William - 06 71 56 33 94

Viala du Tarn – 34 triplettes au challenge ARLES

Les hautes températures du dimanche 29 juin n'ont pas découragé les pétanquistes venus sur les terrains en bordure de la plage du Mas de la Nauq pour participer au traditionnel challenge André Arlès, bien au contraire. Il faut même parler d'énorme succès pour cette journée qui a vu s'opposer pas moins de 34 triplettes dans une ambiance particulièrement conviviale.



du trophée.

Les parties en poule ont débuté vers 10 heures. Au terme d'une longue journée de compétition d'est la triplette composée de William Hercule, Serge Oliveira et Christian Trinquier qui a remporté le trophée.

A cette occasion, les représentants du club de pétanque Vialarain ont tenu à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué par leur participation dynamique à la réussite de cette journée.

Photo : Yvan Royer, président du club de pétanque, et les 6 finalistes de la remise

LE Foyer d'éducation populaire

Transvialaraine

Depuis le dernier bulletin Municipal, il s'est passé pas mal de choses dans la vie du FEP. Notamment cette Transvialaraine, qui a été toujours aussi bien accueillie par les participants, grâce à une organisation rodée. L'accueil devant l'auberge, avec croissants, cafés et plus si affinité, offert par la municipalité, nous a permis de rencontrer les nouveaux abergistes, (qui ont même des prénoms Hélène et Jean Marie). Et puis la « rando » classique, Ste Marie pour le picnick, l'Isartel, le Valat, Un petit encas à Ladepeyre, avec passage au Jardin, ensuite, hop, modification du parcours et descente sur le Mas de Guy, le Bosc, et final à Pinet, avec pour les plus courageux visite du village. Les autres attendant l'apéro offert par la Com-Com, avant de se mettre à table, où la barre des 100 convives a été franchie.

Cette partie de l'Iceberg (la rando), et ce malgré la température digne d'un mois de juillet d'un cop era, étant la plus visible, et la plus somptueuse, il ne faut pas oublier tout le travail de préparation des chemins effectué par les

RANDONNÉE DE L'ASCENSION
VIALA du TARN
JEUDI 29 MAI 2025

La TRANSVIALARAINE

Dès 9h , rendez-vous sur la place pour partager un petit déjeuner offert par la mairie devant l'auberge toute refaite. Stand du Fep, adhésions, et discussion sur le projet culturel de promotion du GR.	Départ 9h45 : Après notre café croissant, nous cheminons depuis la place jusqu'à St Etienne, lieu du pic-nic. Un fourgon prendra les affaires, eau, casses croute...
De 12h à 14h : Repas, prenez le temps de discuter avec les intervenants du projet culturel en cours sur la commune. 14h : On repart pour le Valat, en direction de Ladepeyre.	Vers 16h arrivée à Ladepeyre, une petite pause, collation, on regarde les jardins... Et on repart pour arriver vers 18h à Pinet .

18h: Pot de bienvenue (ce n'est plus une randonnée).
Repas entrée, plat, fromage, dessert organisé par le FEP 13 euros, boissons en plus. Réservations souhaitables, il y en aura pour tout le monde.

Comme chaque année, nous transportons personnes, victuailles, en tous points et à toute heure grâce au Nunu volant et son véhicule de la maquisardie et son muet.

DÉPART des 5h Place de l'auberge

PARCOURS :

La randonnée fait environ 20 km, n'hésitez pas à rejoindre en différents points, ou même juste au repas, si vous ne pouvez pas faire tout le parcours. En cas d'intempéries, nous reporterons la marche au samedi!

Infos/réservations : Jean-andré Waag 06 65 41 70 56 Olivier Degreef 06 80 55 44 94/mail : otdegreef@gmail.com

bénévoles du FEP. Comme à l'origine, cela a permis de (re)créer une dynamique certaine, et de retrouver plus d'adhérents actifs de surcroît. Ce qui a développé le cercle vertueux : plus de monde, plus d'action, plus d'occupation de l'espace. Par moment, on a eu des difficultés à tenir pied aux pousses sauvages.

Natural Games

Fin mai, une demande est venue nous occuper / Les Natural Games avaient un projet de sauts acrobatiques à la cascade de ST Rome, il nous était proposé de gérer le stationnement des spectateurs et de tenir la buvette de l'animation. Notre réponse ne s'est faite qu'après une réunion publique, où 4 assos ont accepté de participer (Le comité des fêtes, le dépanneur, la chasse et le Fep). Construire un collectif pour une action nous est apparu comme un symbole intéressant pour la vie du village. Une réunion sera organisée à l'automne pour rendre compte de ces 3 journées de cuisson lente, et savoir ce que l'on projette.

Une nouvelle action en cours : **PROJET HITTS**.

Les communes de Saint Rome de Tarn et du Viala du Tarn ont été retenues par le Parc Naturel Régional des Grands Causses pour accueillir un projet innovant à l'échelle du GR736. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération qui réunit 8 partenaires espagnols, portugais et français, tous situés dans des zones rurales de l'espace du sud-ouest européen comprenant l'Espagne, le Portugal et pour la France, la région Occitanie, l'Aquitaine et l'Auvergne. Ce projet porte le nom de HITTS, un acronyme qui signifie Héritage, Innovation, Territoires et Tourisme Soutenable.

Présentation succincte du projet : Ce partenariat transnational est un des 3 projets qui a été sélectionné pour tester, sur une période de 3 ans, de nouvelles façons de lutter contre la désertification et le départ de la jeunesse des territoires ruraux de cette partie de l'Europe.

Le Fep s'est impliqué dans cette démarche, trouvant là un moyen de promouvoir ses idéaux par un travail sur l'histoire, l'art et la création et où l'on veut aller dans l'occupation de l'espace. Certains de nous participant aux travaux de réflexions qui devraient trouver leurs conclusions dans les 3 ans à venir.

Feu

On aurait bien aimé vous parler du Feu d'artifice du 14 juillet, qui est la date anniversaire de la parution au Journal officiel du FEP, mais Gaëtan, l'artificier, sera plus à même de vous en parler Le feu est toujours LA, **Le fep est toujours aussi heureux de l'offrir** à tous les gens qui continuent à venir le voir.

Cirque

Pour le stage de cirque Une fois de plus, c'est un succès au niveau des inscriptions, Et notre compagnie unique et adorée Les Stockfichs est toujours ravie de venir partager cette semaine avec nous. Vous êtes donc conviés à soutenir nos petits déambulateurs lors de la parade de fin de stage.

Promenade Littéraire et Musicale Au Jardin de Enclos le jeudi 24 juillet, comme chaque année, un joli moment de poésie à ne pas manquer. Nous sommes tous cordialement invités.

Jazz et Polard Les 11/12/13 septembre le Fep s'associe au festival JAZZ ET POLAR pour sa seconde édition au Viala du Tarn.

Journées du Patrimoine Cette année une boucle classique avec du patrimoine voyageur du départ du Viala, à l'église de St Symphorien, où les travaux de remise en état des peintures ont encore dévoilé des petits trésors, puis descente vers le Minier en passant par les fouilles des Voltes, ou Alain Bernat donnera des nouvelles de l'avancée des travaux, là aussi.



Faites de la soupe Prenons date : Le cru 2025 de la Faites de la soupe aura lieu cette année, comme toutes les autres années le dernier WE de novembre soit le 27/28. Cela vous laisse le temps d'affûter vos cuillères, et de mitonner de bonnes petites soupettes.

Coté Collège

Du nouveau dans le collège, Olivier, Liliane et Stéphanie ont fait valoir leur droit à un juste retrait, après des années de présence dans notre instance dirigeante, Virginie et Christel, ont relevé le défi de la succession. Bon courage à elles, et merci à Lili et Steph. Olivier pourra quant à lui s'adonner pleinement à l'embellissement du jardin, et nous continuerons notre fructueuse collaboration lors de manifestations futures.

Tout ce qui est écrit pour dire que bref on a vécu, Il ne manque plus qu'à continuer et imaginer. Sachant qu'on est opportuniste, si l'occasion se présente, on peut toujours vous présenter de nouvelles animations

Le Dépanneur, de plus en plus collectif

Quoi de neuf au Dépanneur, l'épicerie associative en gestion collective du Viala-du-Tarn, en ce sixième été d'activité ?

Dans le magasin, les productions locales sont toujours à l'honneur et nous sommes content.e.s de pouvoir élargir leur champ et de les diversifier. Ces derniers mois, l'entrée la plus notable est celle des frères Cageot, producteurs de légumes et de fruits qui commercialisent également ceux d'autres producteurs et productrices d'Aveyron en bio et à des prix accessibles.

Pour les randonneurs.ses, de plus en plus nombreux.ses grâce au sentier de grande randonnée GR 736, la commission magasin du Dépanneur a créé un rayon à leur attention. On y trouve lacets, couteaux, crème solaire, entre autres.

Par ailleurs la collégiale qui administre le Dépanneur a pris la décision d'embaucher Céline Giardini à temps partiel. Après avoir rendu public un avis de candidatures, plusieurs personnes y ont répondu et le recrutement a été décidé à l'issue des différents entretiens. Céline était déjà impliquée comme bénévole et avait à ce titre une bonne connaissance du fonctionnement du magasin. Elle partage avec Ovi l'accueil et la tenue du magasin.

Ce recrutement a été possible courant juin grâce au dispositif des emplois aidés

Le rôle essentiel des bénévoles

Dans ce contexte, les bénévoles continuent de jouer un rôle essentiel que ce soit pour la tenue du magasin, l'approvisionnement, la gestion ou encore la vie associative. Aussi le Dépanneur se réjouit d'accueillir et de former de nouvelles et nouveaux bénévoles pour les différentes tâches contribuant au bon fonctionnement du Dépanneur. C'est grâce à ce système mixte associant salarié.e.s et bénévoles qu'il est possible d'être ouvert sept jours sur sept et tout au long de l'année. Qu'on se le dise !

Comment devenir bénévole ? Tout simplement en adhérant à l'association le Dépanneur du Viala-du-Tarn et en proposant ses services pour les courses, le nettoyage, les permanences, la mise en rayon, la gestion, l'organisation des événements (dégustations, marchés,...), la vie associative, au choix. Les options sont très diverses et toutes les bonnes volontés, ainsi que toutes les compétences sont les bienvenues car c'est la somme de tous ces petits gestes qui fait que cette œuvre collective – une épicerie gérée par des habitant.e.s de la commune – est toujours possible.

Financièrement le Dépanneur se maintient, mais il a dû faire face en juin à une coûteuse réparation du système frigorifique de son véhicule de livraison. Certes il compte sur l'été pour abonder comme chaque année le chiffre d'affaires. Mais plus largement, ce qui est décisif, c'est aussi et surtout le soutien à l'année de l'ensemble de la population de la commune qui passe par le fait de venir y faire ses courses régulièrement. C'est cela qui fait que notre commune peut maintenir un commerce multiservices sur son territoire. Nous ne le répéterons jamais assez. **Ce fait n'est pas du tout anodin quand on a à l'esprit que plus de la moitié**

des communes françaises – soit plus de 21 000 d’entre elles – ne compte aucun commerce. Par son existence même, le Dépanneur est un outil qui permet de lutter contre la désertification et en positif, il contribue avec d’autres à la qualité de vie et d’accueil qui est celle du Viala-du-Tarn. Il est donc précieux et notre priorité est et reste de le pérenniser en y associant pour cela toutes les bonnes volontés.

Pour y arriver, le Dépanneur compte sur les ressources, nombreuses, qui existent dans la population du Viala-du-Tarn, mais pas seulement.

La coopération fait la force

Nous avons à apprendre de la population du Viala-du-Tarn, mais aussi de celles et ceux qui dans d’autres villages ont fait le choix de créer leur propre épicerie, qu’elle se dise associative ou citoyenne.

Ainsi le réseau de ces épiceries continue de se structurer à l’échelle du Sud-Aveyron grâce à ses rencontres de plus en plus régulières, le partage des informations, des ressources et des conseils pour les faire mieux fonctionner. Cela permet également de développer les relations avec les collectivités et de faire reconnaître les spécificités de nos établissements. Six épiceries (Saint-Sever-du-Moustier, Comprégnac, Martrin, Saint-Rome-de-Cernon, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Viala-du-Tarn) y participent. Tout cela n’est pas le fruit du hasard. Les six épiceries existent parce que dans les six communes concernées, des habitantes et habitants en ont pris l’initiative et ont créé pour cela des collectifs les associant.



Les dods des Natural Games, un événement rendu possible grâce à l’implication des associations et des élus.

Enfin depuis le mois de janvier, Le Dépanneur, ainsi que d’autres associations du Viala-du-Tarn et de Saint-Rome-de-Tarn, participent avec des élus des deux communes, et le Parc naturel régional des Grands Causses qui a porté son choix sur les deux communes, au projet européen Héritage, innovation, territoire et tourisme soutenable (HITTS).

Ce projet a pour but d’impulser des actions permettant de lutter contre la désertification ainsi que le départ de la jeunesse dans les territoires ruraux et d’attirer de nouveaux habitant.e.s en s’appuyant sur le tourisme. Pour cela, il s’agit de favoriser la rencontre avec celles et ceux qui ne font que passer. Le GR 736 qui traverse les deux communes constitue un axe structurant de ce projet dont les leviers sont des actions culturelles. Ainsi l’artiste plasticienne Nadine Vignolo intervient depuis plusieurs mois avec un projet de

réalisation d'un totem qui a pour but de renforcer l'identité collective de notre commune en mettant à contribution la population. D'autres projets (expositions de photos, réalisation d'un teaser, événements festifs ou encore émissions de radio) sont en vue avec d'autres artistes et Radio Larzac.

Dans le même esprit, l'accueil de l'épreuve de dods des Natural Games qui s'est déroulée fin juin à la cascade de Saint-Rome-de-Tarn avec des sauts à des hauteurs de 13 et 20 mètres a permis de faire travailler ensemble associations de Saint-Rome-de-Tarn et du Viala-du-Tarn, ainsi que les deux municipalités. Côté vialarain, Le Dépanneur s'y est impliqué avec le Comité des fêtes, l'Association des chasseurs et le Foyer d'éducation populaire afin de tenir la buvette et d'accueillir le public. Ce dernier exemple témoigne de la vitalité de l'activité associative. Il montre ainsi la contribution essentielle qui est la sienne pour rendre notre commune toujours plus accueillante et plus largement pour faire vivre les territoires ruraux du Sud-Aveyron. Raison de plus pour s'y joindre et pour la renforcer.

L'A.S.E.S, en visite chez les d'Arpajon, à Sévérac-le-Château

Les premiers beaux jours donnent des envies de sortie aux membres de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien.

Ce mardi 10 juin, une trentaine de membres de l'A.S.E.S. et de leurs amis (la sortie était ouverte à tous, adhérents ou non) se sont retrouvés devant le château de Sévérac sous la conduite de Robin, guide de l'office de tourisme, pour une visite guidée de la forteresse puis de la cité médiévale dans l'ombre et la fraîcheur des vieilles ruelles. Désormais, les démêlés familiaux des Armagnacs et des Arpajons n'ont plus de secrets pour cette assistance attentive, non plus que la vie dans une ville du Moyen-Âge: gestion de l'eau avec la fontaine, travail des artisans, vie quotidienne dans la cité, architecture avec les maisons à encorbellement (dont la célèbre « maison de Jeanne »), espaces à vivre et à partager pour des familles nombreuses, grandes lessives collectives deux fois par an au bord de la rivière...



Après un bon repas dans la cour ombragée d'un restaurant au bas de la vieille ville, le groupe a pu visiter la Maison des Consuls avec deux guides, Jean-Marc et Adeline, bénévoles passionnés et passionnants de l'Association des Amis du Château: au rez-de chaussée, une maquette du château tel qu'il pouvait être à l'époque de Louis d'Arpajon en 1669 accueille les visiteurs dans une salle qui présente également des portraits et différents documents historiques. À l'étage, des plans en très grand format provenant des archives nationales détaillent les pièces du château (dans la cuisine est même représenté un potager à 8 «feux»!). On peut également voir d'autres documents et objets dans les vitrines. Dans la salle des consuls, un superbe plafond peint et une magnifique cheminée parlent particulièrement au groupe car datant de la même époque que les peintures de l'église de Saint-Symphorien. C'est là que nous avons beaucoup appris sur le rôle des consuls, la vie quotidienne et les mesures sanitaires prises par temps de peste avec entre autres la fermeture

des portes de la ville, qui évitera que l'épidémie touche la population, contrairement à d'autres cités qui n'ont pas agi de même.

Le temps est passé très vite et il semble que plusieurs visiteurs, ravis de leur journée, ont manifesté le souhait de revenir à Sévérac!

* Adeline nous a transmis le message suivant : « Nous serons heureux de vous revoir ainsi que d'autres membres de votre groupe. N'hésitez pas à leur transmettre nos horaires : du 1er juillet au 31 août, tous les jours de 15h à 19h, ouverture gratuite.

Si vous venez le week-end, ce sont des bénévoles qui assurent l'accueil.

Par ailleurs, tous les mercredis à 15h, je propose une déambulation gratuite dans la cité médiévale sur des thématiques différentes : les Consuls dans la Cité, Enseigner et apprendre à Sévérac du Moyen-Âge au lois Ferry, Architecture...

Au plaisir de vous recevoir avec plus de temps.»

Les petits pêcheurs de la Muse et des Raspes

L'Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes a organisé différents stages durant l'année 2024 et 2025. Le stage pendant les vacances de Pâques a réuni une vingtaine de petits pêcheurs qui n'ont pas pu pêcher les truites comme chaque année à cause des niveaux d'eaux mais ont pu réaliser une découverte de la pêche aux silures sur le lac de Pinet et attraper de très beaux spécimens allant jusqu'à 1m80 pour le plus grand.

Nous retrouverons les petits pêcheurs à la fin du mois d'août sur les berges de Pareloup et de Pinet avec une multitude d'animations autour des différentes techniques de pêche et un concours de pêche Parents-Enfants organisé au Mas de la Nauq. Pour les plus courageux, le stage Carnassiers - Silure se déroulera pendant les vacances de Toussaint.

Ces stages sont accessibles aux jeunes dès 8 ans ayant une carte de pêche, il reste encore des places pour les deux derniers stages.

